



Termes de référence pour la mission  
« Elaboration de stratégies de mobilisation de sources de financement pour soutenir les projets territoriaux conciliant développement et biodiversité dans les 15 pays de la phase 2 de BIODEV2030»

ambition pour la biodiversité  
**BIODEV**  
2030



Mars 2025

## 1. Informations générales

Intitulé de la mission	Elaboration de stratégies de mobilisation de sources et mécanismes de financement pour soutenir les projets territoriaux conciliant développement et biodiversité dans les 15 pays de la phase 2 de BIODDEV2030
Description brève de la mission	<p>L'objectif général de cette mission, menée dans le cadre de la Phase 2 du projet BIODDEV2030, est de faciliter l'accès aux financements pour les projets territoriaux en cours de construction et visant à accompagner la transition des pratiques productives dans 15 pays afin de concilier biodiversité et développement. L'enjeu est d'assurer une adéquation optimale entre les besoins des projets et les opportunités de financement pertinentes, en ajustant les stratégies de mobilisation des financements (sources et mécanismes) pour optimiser les chances d'obtention de fonds.</p> <p>Pour cela, plusieurs objectifs spécifiques sont prévus :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. <b>Cartographier les opportunités pertinentes de financement</b> en identifiant les mécanismes financiers adaptés et les critères d'éligibilité des bailleurs.</li><li>2. <b>Analyser les tendances récentes des financements internationaux</b> afin de faire des recommandations stratégiques à l'équipe projet.</li><li>3. <b>Définir des stratégies, par pays ou groupe de pays, concrètes et pratiques de mobilisation</b> des financements contenant des actions clés et des argumentaires ciblés.</li><li>4. <b>Améliorer la qualité des notes conceptuelles</b> des projets territoriaux pour les aligner avec les exigences des bailleurs identifiés et intégrer des indicateurs d'impact.</li><li>5. <b>Mettre à disposition des ressources pratiques</b> pour faciliter l'accès aux financements.</li><li>6. <b>Renforcer les capacités des acteurs</b></li></ol>
Projet	<p><a href="#">BIODDEV2030</a> est une approche expérimentale de mainstreaming de la biodiversité mise en œuvre dans 15 pays pilotes aux contextes socioéconomiques, environnementaux et géographiques multiples. A travers un processus axé autour du dialogue multi-acteur basé sur la science, le projet vise à contribuer à la mise en œuvre du cadre global pour la biodiversité de Kunming-Montréal dans ces pays en favorisant l'adoption de pratiques productives conciliant biodiversité et développement.</p>
Bénéficiaires du projet	<p>Acteurs impliqués dans le projet BIODDEV2030, cela inclut :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Ministères et services techniques,</li><li>- Secteurs économiques (entreprises, et acteurs financiers, associations professionnelles, coopératives, faitières, organisations de producteurs ,...),</li><li>- ONGs et communautés locales des pays ciblés</li></ul>



	<ul style="list-style-type: none"><li>- Collectivités territoriales</li><li>- AFD, Expertise France, UICN, WWF France et réseau WWF</li></ul>
Pays	La mission se déroulera à domicile.
Budget estimé ou durée totale des jours prévus	<p><b>40 000 euros maximum.</b></p> <p><b>2 contrats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>20 000 Euros maximum pour l'UICN</i></li><li>• <i>20 000 Euros maximum pour le WWF-France</i></li></ul>

## 2. Contexte

### 2.1 Présentation du contexte

La tendance à la diminution du nombre d'espèces, à l'érosion de leurs populations ainsi qu'à la dégradation des écosystèmes se poursuit à l'échelle mondiale. Dans son évaluation globale de 2019, l'IPBES a montré qu'**un million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction**. La santé des écosystèmes dont nous dépendons et dont dépendent toutes les autres espèces se dégrade aujourd'hui à **une vitesse sans précédent**. Au-delà d'affaiblir les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la santé et la qualité de vie à travers le monde, cette situation entraîne également des **risques économiques et financiers**. La sauvegarde de la biodiversité est indispensable pour assurer la production de biens et services vitaux que nous procurent les écosystèmes : nourriture, fibres, bois, séquestration carbone, régulation de l'eau, réduction des risques de catastrophes, etc. La préservation de la biodiversité est un prérequis au développement durable.

Les actions mises en œuvre pour la conservation et la gestion plus durable des ressources naturelles progressent mais restent insuffisantes pour enrayer les causes directes et indirectes à l'origine de la dégradation de la nature. Il est aujourd'hui urgent d'inverser le déclin de la biodiversité d'ici à 2030 et de restaurer la nature d'ici à 2050, comme les parties à la CDB s'y sont engagées en adoptant le Cadre Mondial pour la Biodiversité de Kunming-Montréal (KMGBF), en décembre 2022.

Or, la protection de certaines zones clés pour la biodiversité est essentielle mais ne suffira pas pour conserver et restaurer la diversité biologique de notre planète. En adoptant le KMGBF en décembre 2022, les Etats ont affirmé une ambition forte pour la biodiversité qui passe notamment par son intégration dans tous les secteurs économiques et par l'adoption de pratiques productives durables qui préservent la nature (liens aux cibles 10, 14, 15, 16, 18, 19). Et en effet, en complément d'aires protégées, des actions visant à renforcer l'intégration des valeurs multiples de la biodiversité dans les décisions des acteurs privés et publics opérant et régulant les secteurs économiques sont indispensables.

L'intégration de la biodiversité (« mainstreaming biodiversity ») désigne généralement le fait de s'assurer de la prise en compte pleine et adéquate de la biodiversité (et de ses services rendus) dans les décisions politiques et pratiques, à la fois publiques et privées, qui reposent et influent sur elle. Cette intégration consiste également à prendre en compte l'ensemble des incidences sur la biodiversité et des dépendances à son égard rencontrées tout au long des chaînes de production et de valeur.

La réussite de cette démarche nécessite des efforts ainsi qu'une collaboration accrue de la part de tous les acteurs de la société :

- Acteurs étatiques
- Acteurs des Secteurs privés (producteurs agricoles, éleveurs, miniers, forestiers, pêcheurs, construction, infrastructures mais aussi banquiers, assureurs, etc.)
- Organisations de la société civile
- Peuples indigènes et communautés locales
- Citoyens



## 2.2 Présentation des phases 1 et 2 du projet BIODÉV2030

Financé par l'Agence française de Développement (AFD) et coordonné par Expertise France, le projet BIODÉV2030 est une approche expérimentale testée et mise en œuvre dans 16 pays pilotes en phase 1 (2020-2022) et 15 pays pilotes (les 16 de la phase 1 moins le Burkina Faso) en phase 2 (janvier 2024 - février 2026) par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et le WWF France. Les pays faisant partie de la phase 2 sont :

- **UICN** : Bénin, Ethiopie, Fidji, Guinée, Kenya, Mozambique, Ouganda, Sénégal ;
- **WWF** : Cameroun, République du Congo, Gabon, Guyana, Madagascar, Tunisie, Viet Nam.

### *Présentation de la phase 1:*

Lancée début 2020, la phase 1 du projet BIODÉV2030 s'est terminée en juin 2023, avec une fin des activités dans les 16 pays pilotes au **31 décembre 2022**.

Dans sa première phase, le projet BIODÉV2030 s'était donné pour objectif général de contribuer, par une approche multi-acteurs, à la prise d'engagements volontaires par les acteurs sectoriels en faveur d'une réduction des pressions sur la biodiversité et/ou de restauration des écosystèmes. Le projet devait permettre de catalyser ces « engagements volontaires » avec au moins 2 secteurs économiques par pays, identifiés comme clés pour la biodiversité (BIO-) et pour le développement économique (-DEV), et de favoriser l'adoption de bonnes pratiques pour enrayer le déclin de la biodiversité.

La définition selon BIODÉV2030 d'un engagement volontaire est « *un accord par lequel une ou plusieurs parties prenantes s'engagent pour mobiliser et mettre en place une série d'actions prospectives et stratégiques, partagées et fondées sur des données scientifiques ; ces actions ont vocation à entraîner un changement positif et mesurable de l'état de la biodiversité* ».

Dans chaque pays, le projet a été mis en œuvre par des Assistant.e.s Techniques/Chef.fe.s de Projet nationaux dédiés, qui ont été accompagnés par l'équipe de coordination du projet sur la définition et la conception d'engagements volontaires. Chacun.e d'eux a travaillé en lien étroit avec le Ministère chargé de l'Environnement national et en particulier le Point focal national de la Convention pour la Diversité Biologique (CDB). Des organes de gouvernance du projet ont été mis en place autour du Point focal national CDB, qui ont été consultés à chaque étape clé du projet.

La mise en œuvre de la première phase 1 s'est articulée autour de 3 axes principaux :

- 1) **Diagnostic** : mener un processus pilote de diagnostic et de co-construction d'engagements volontaires sectoriels fondés sur la science et qui soient favorables à la biodiversité. L'objectif de cette phase était d'aboutir à des constats scientifiques partagés entre les acteurs (acteurs étatiques de l'environnement et sectoriels, acteurs des secteurs privés et société civile) sur l'ampleur et les causes du déclin de la biodiversité, notamment en lien avec les secteurs économiques du pays. Sur la base d'un premier diagnostic scientifique des menaces qui pèsent sur la biodiversité, les acteurs ont été amenés à choisir au moins 2 secteurs économiques clefs pour le pays ayant un impact sur la biodiversité afin de travailler à l'élaboration d'engagements pour intégrer la protection de



la biodiversité aux trajectoires de développement de ces secteurs. Un second diagnostic des secteurs choisis a permis de dresser le panorama précis des acteurs à impliquer pour l'élaboration des engagements ainsi que des pistes de pratiques plus durables pouvant servir de socle de négociation pour définir ces engagements. Ces diagnostics sont en ligne sur le site du projet.

- 2) **Dialogue** pour l'élaboration **d'engagements sectoriels** : les décisions et engagements volontaires devaient résulter d'une co-construction et d'un dialogue multipartite inclusif. A cet effet, des **plateformes de dialogue multi-acteurs**, impliquant experts de la biodiversité et de la conservation, représentants des secteurs économiques et organisations et représentants de la société civile, ont été mises en place ou activées dans les pays. Elles avaient pour objectif de faire sortir les enjeux de conservation de leur univers traditionnel d'experts techniques et scientifiques pour en faire des enjeux partagés par l'ensemble des acteurs, y compris économiques (« mainstreaming »). Ces plateformes devaient aussi permettre aux Ministères nationaux chargés de l'Environnement et aux Points focaux nationaux pour la CDB de mieux piloter la mise en œuvre des objectifs et cibles du Cadre Mondial pour la Biodiversité de l'Après 2020 par le partage de plans d'action.

La phase de dialogue a visé à préparer, organiser et faciliter des ateliers multipartites pour amener les acteurs à s'accorder sur des engagements volontaires sectoriels en faveur de la biodiversité, pour les secteurs choisis ; puis d'accompagner l'intégration des engagements sectoriels dans les stratégies et les plans d'action nationaux pour la biodiversité ; et enfin d'encourager l'intégration des engagements sectoriels dans les engagements supranationaux.

- 3) **Dissémination et inclusion** de la méthode et des Engagements : Contribuer au débat international du Cadre mondial pour la biodiversité de l'Après 2020 et de sa mise en œuvre par la dissémination de la méthode, des engagements et contributions discutés dans chaque pays ciblé. Les dynamiques engagées dans les 16 pays pilotes, en fonction des degrés d'avancements divers et contexte variés dans chaque pays, ont permis de créer une communauté de pratiques fondée sur la diffusion de connaissances, le partage d'expériences et les échanges entre pays. Ainsi, la première phase du projet BIODDEV2030 et la dissémination qui en a été faite ont contribué favorablement aux négociations puis à l'adoption du Cadre Mondial pour la Biodiversité de Kunming-Montréal.



Figure 1 Infographie des étapes composant la méthode BIODEV2030 pour intégrer la biodiversité dans les secteurs économiques, © Do2Co

## La phase 1 en bref :

La première phase du projet BIODEV2030 a initié une dynamique de dialogue multipartite fondé sur la science, qui a mobilisé, dans chaque pays, tous les acteurs de la société - États, secteur privé, organisations de la société civile, peuples autochtones et communautés locales, citoyens, hommes, femmes et jeunes – autour de cet enjeu vital, en collaboration étroite avec chaque Point focal national (PFN) de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB).

Dans chaque pays, cette première phase s’est centrée sur deux à trois secteurs (tels que l’agriculture, les mines, l’élevage, l’exploitation forestière, la pêche...) et/ou filières (telles que le riz, le maïs, le coton, la canne à sucre, le café, les cultures maraîchères, le bois de construction, le bois énergie, l’orpaillage, la pêche crevettière...), identifiés par le diagnostic et le dialogue comme prioritaires pour la biodiversité et le développement économique du pays. Le dialogue instauré au sein des plateformes multipartites appuyées par BIODEV2030 a favorisé l’émergence d’une vision nationale commune pour transformer les pratiques productives en faveur de la biodiversité. Des pistes concrètes d’engagements volontaires ont été identifiées, discutées et validées dans certains pays par les acteurs nationaux, qui ont pu être intégrées dans les plans d’actions et les stratégies des secteurs économiques et des entreprises.



### *Présentation de BIODDEV2030 phase 2 :*

En s'appuyant sur les résultats de la phase 1 et sur la dynamique des plateformes multipartites, la phase 2 du projet BIODDEV2030 (1<sup>er</sup> septembre 2023 - 31 mai 2026 pour tout le projet mais uniquement 1<sup>er</sup> janvier 2024 – 28 février 2026 dans les pays) a pour objectif général de contribuer à la mise en œuvre du Cadre Mondial pour la Biodiversité de de Kunming-Montréal en favorisant l'adoption de pratiques productives conciliant biodiversité et développement.

A l'échelle nationale, il s'agit de manière spécifique d'accompagner les autorités publiques nationales dans l'identification des instruments de politiques publiques sectorielles (IPPS) des secteurs prioritaires et de pistes de réformes pour favoriser ce changement de pratiques (Objectif spécifique 1 « réforme d'instruments de politique sectorielle » de BIODDEV2030 phase 2).

De plus, à l'échelle d'un territoire pilote par pays, la phase 2 de BIODDEV2030 accompagnera les acteurs, à partir des engagements volontaires obtenus en phase 1, à identifier collectivement les actions qu'il serait nécessaire de conduire pour y concilier développement et biodiversité (Objectif Spécifique 2 « projet territorial pilote » de cette phase 2) et ainsi concrétiser la vision de la CDB d'un « monde vivant en harmonie avec la nature ». Des projets de transition vers des pratiques nature-positive, voire de solutions fondées sur la nature, seront développés sur la base des actions ainsi identifiées, puis portés auprès de financeurs potentiels. Toutes les orientations plus spécifiques du projet territorial seront prises au niveau des pays dans le cadre d'un dialogue territorial multipartite, afin de répondre le mieux possible aux priorités et besoins de chaque pays.

Au niveau international, la phase 2 de BIODDEV2030 s'efforcera également de créer une communauté de pratique et de développer les capacités des acteurs sur le mainstreaming et la mobilisation de ressources pour des projets territoriaux d'intégration sectorielle de la biodiversité (Objectif Spécifique 3 « communauté de pratique du mainstreaming » de BIODDEV2030 phase 2) : des webinaires réguliers, la COP16 de la CDB en Octobre 2024 en Colombie, le Congrès Mondial de l'UICN à l'automne 2025 aux Emirats Arabes Unis offriront autant d'opportunités de renforcement des capacités, de partage d'expériences, de diffusion des bonnes pratiques et de présentation des initiatives des pays, avec l'objectif d'attirer des bailleurs sur le financement des projets territoriaux devant être construits durant la Phase 2 de BIODDEV2030.

Pays	Secteurs économiques de la Phase II					Territoire sélectionné par les parties prenantes
	Agriculture	Elevage	Expl. forestière	Mines/ extractifs	Pêche	
Bénin	Riz & soja Coton		Bois d'œuvre Sylviculture			le territoire/Zone 2 : Pôle de Développement Agricole (PDA4), (Borgou Sud, Donga et Collines) (Tchaourou, Parakou, N'dali, Nikki, Pèrèrè, Djougou, Ouaké, Bassila, Copargo, Bantè, Savalou, Dassa-Zoumè, Glazoué, Savè et Djidja a été retenu
Cameroun	Agriculture (cacao) et Cultures de plantations (palme et hévéa)			(Infrastructures)		Tridom (Mintom et Djoum)
Congo						Tridom (ETIC)
Ethiopie	Céréales Café	Elevage pastoral	Bois énergie			Eco-région Bale
Fidji	Kawa				Pêche côtière	Macuata Province (coastal fisheries) and Natewa/Tunuloa district Taveuni & Qamea Islands (kava)
Gabon	Cacao			Aurifère Carrières		Tridom (Makokou)
Guinée	Fruits & légumes		Bois d'œuvre	Or (orpaillage)		3 Préfectures (Dubreka, Forecariah et Kindia) sur les 8

	Riz					de la Région administrative de KINDIA. Cela comprend la Réserve de Gangan + 11 Forêts Classées dans la Préfecture de Kindia; les Hauts Plateaux de Kounoukan et Melacoré (Préfecture de Forécariah) et la Réserve du Delta du Konkouré (Préfecture de Dubréka).
Guyana					Pêche	En cours de sélection
Kenya	Horticulture (tomate)	Elevage pastoral	Bois d'oeuvre et Bois énergie			Zones arides (comté Kajjado)
Madagascar					Pêche Crevettière	Menabe et Melaky
Mozambique	Soja Canne à sucre			Infrastructures extractives industrielles (mines & gaz et pétrole)	Pêche de mangrove (crabe et crevettes)	Zambezi Valley
Ouganda	Plantation et agriculture vivrière		Bois énergie			Mont Elgon
Sénégal	Cultures maraîchères	Elevage pastoral		Mines et carrières	Pêche artisanale	Région de Thiès
Tunisie	Agro-industrie (eaux minérales) et agriculture					Bassin versant de la Medjerda
Viet Nam	Aquaculture (crevettes et poissons)		Plantations forestières et transformation			Province de Ca Mau et Quang Nam



## 3. Raison d'être et objectifs de cette mission

### 3.1 Raison d'être de la mission

L'identification des mécanismes financiers appropriés et la structuration d'une stratégie efficace de mobilisation des ressources constituent des leviers essentiels pour garantir la durabilité et maximiser l'impact des actions engagées.

**La présente mission s'inscrit dans les activités visant à permettre l'atteinte de l'objectif spécifique (OS) 2 de la phase 2 de BIODÉV2030.**

**L'OS 2 "Accompagner les acteurs de territoires pilotes (privés, publics, OSC) à définir collectivement des actions pour réduire les pressions sur la biodiversité et les inégalités femmes /hommes" vise précisément à la définition de projets de transition vers des pratiques durables sur la base des actions de changement identifiées durant le dialogue multi-acteurs. Sous la forme de note de concept, ces projets seront ensuite portés auprès de financeurs potentiels.**

Dans la deuxième phase de BIODÉV2030 et la poursuite de son objectif spécifique 2, trois résultats sont recherchés : R2.1, R2.2 et R2.3. Voici leurs intitulés :

R 2.1 : Un territoire pilote, des enjeux sectoriels et de biodiversité et des synergies avec des projets existants, sont identifiés par les plateformes nationales, de manière participative et fondée sur la science

R 2.2 : Le dialogue est organisé et facilité au niveau territorial pour définir des actions prioritaires conciliant développement et biodiversité

R 2.3 : Dans ce territoire, des projets à fort impact positif sur la biodiversité sont construits et prêts à être financés

**La présente mission s'inscrit dans le cadre du R 2.3.** Voici comment R 2.3 est détaillé dans la « Description de l'action » du projet :

*« Activité 2.3.1 : Elaborer des notes de concept de projet à partir des actions prioritaires identifiées, décrivant les impacts attendus pour la biodiversité et le développement et faisant le lien avec des standards et cadres internationaux*

*Dans le cadre de l'activité 3.2.1, Expertise France mobilisera une expertise interne qui apportera un appui méthodologique sur la formulation et la logique d'intervention des projets de territoire aux Assistants Techniques. Cet appui donnera également à toutes les équipes BIODÉV2030 une ligne directrice commune sur le contenu et format des notes de concept attendues. Expertise France, l'UICN et WWF-France s'assureront conjointement que ces notes de concept « types » intègrent bien les références et outils de mesure clés (ex : standard Solutions Fondées sur la Nature (SFN ou « NBS » pour l'acronyme en anglais), Nature Positive, métrique STAR...) exigés par les bailleurs internationaux. La note de concept type servira de trame aux Assistants Techniques chargés de préparer une version initiale des notes de concept pour leur territoire pilote à partir des actions prioritaires identifiées à l'activité 2.2.5., avec l'appui de leurs bureaux nationaux / régionaux et des coordinations sièges WWF-France et UICN.*



*Une expertise transversale ayant une connaissance solide des indicateurs clés existants et outils de mesure de référence (détail section 1.9 Méthodologie) sera recrutée par les coordinations siège de l’UICN et du WWF-France pour revoir et compléter les notes de concept, notamment préciser les impacts attendus en matière de biodiversité et de développement économique. Les coordinations siège prépareront conjointement les termes de référence de l’intervention, organiseront le recrutement de l’expertise et s’assureront de la qualité des livrables. »*

L’un des enjeux majeurs de la phase 2 de BIODEV2030 réside dans l’identification de financements pour des projets conciliant biodiversité et développement à l’échelle de territoires sélectionnés par les parties prenantes dans les 15 pays. Il est donc essentiel de recenser les opportunités de financement disponibles et de prendre en compte leurs exigences particulières au moment de la construction des projets territoriaux dans les 15 pays concernés.

À cette fin, cette mission vise à recruter un appui technique afin de réviser et d’aligner les notes conceptuelles de projet avec les exigences spécifiques des bailleurs de fonds actifs dans les domaines du développement et de la biodiversité. Cette mission impliquera en amont une analyse approfondie des sources, mécanismes et leviers de financement pertinents, permettant d’optimiser les approches de mobilisation des ressources et de maximiser les chances de succès des demandes de financement.

Cette démarche vise à assurer une adéquation optimale entre les priorités des projets territoriaux en cours de construction et les critères d’éligibilité des bailleurs, facilitant ainsi l’accès aux financements nécessaires pour la mise en œuvre et la pérennisation des initiatives en faveur du développement durable et de la conservation de la biodiversité.

Les projets en cours de construction dans BIODEV2030 Phase 2 sont à l’échelle d’un territoire. Cependant, les pratiques productives que BIODEV2030 Phase 2 cherche à faire évoluer à cette échelle sont au moins partiellement déterminées par des politiques publiques sectorielles décidées au niveau national. Les projets territoriaux ne pouvant faire abstraction de cet aspect pourraient comprendre un volet relatif à l’accompagnement de la mise en œuvre des réformes de politiques sectorielles (discutées dans le cadre de BIODEV2030 phase 2 OS1). Par conséquent, le consultant recruté pour cette mission pourra identifier, parmi l’ensemble des bailleurs, ceux qui voudraient également soutenir des actions au niveau national (réformes de politiques publiques), complémentaires des actions à l’échelle territoriale.

### 3.2 Deux objectifs principaux

Le premier objectif principal de cette mission est d’identifier des opportunités de financement adaptées aux projets territoriaux de transition vers des pratiques positives pour la nature dans les 15 pays concernés. Cela implique de réaliser :

- 1/ une cartographie approfondie des mécanismes financiers existants et émergents *a priori* pertinents pour le financement des projets territoriaux,
- 2/ une analyse détaillée des exigences des bailleurs de fonds actifs dans les domaines du développement durable et de la biodiversité,



comme préalable à la conception de stratégies, par pays ou groupe de pays, de mobilisation des financements sur la base de narratifs adaptés et ainsi optimiser les chances d'obtenir un soutien financier.

**Ces stratégies, par pays ou groupe de pays, de mobilisation des financements devront recenser, structurer et hiérarchiser les opportunités de financement en tenant compte des spécificités des pays, du type de projet et du secteur concerné (voir partie méthodologique 5 ci-après).** Elles reposeront sur une cartographie détaillée des mécanismes financiers jugés *a priori* pertinents, une identification ciblée des opportunités disponibles, une analyse approfondie des exigences des bailleurs et une adaptation stratégique aux réalités économiques et institutionnelles de chaque pays, afin d'optimiser l'accès aux ressources et renforcer l'impact des projets territoriaux en cours de construction.

Ces stratégies devront également intégrer des **argumentaires thématiques et transversaux** qui pourront être concrètement utilisés auprès des financeurs potentiels des projets territoriaux. Il sera essentiel de structurer des narratifs thématiques ciblés, mettant en avant les opportunités liées aux chaînes de valeur, tout en développant des argumentaires solides pour démontrer l'impact positif des financements sur les filières concernées. Des narratifs transversaux devront également être élaborés sur des sujets clés, tels que le règlement de l'UE sur la déforestation (EUDR) ou la liaison entre la production locale et les marchés d'importation. **Ces narratifs devront souligner les enjeux économiques et environnementaux, afin de soutenir de manière convaincante les demandes de financement.** Ces argumentaires devront **tenir compte des orientations stratégiques récentes** des mécanismes de financement, notamment celles du Global Gateway et du Programme de Renforcement des Capacités Commerciales (PRCC), afin d'aligner les initiatives avec les priorités internationales en matière de développement durable et de résilience climatique.

Dans un timing idéal, les assistants techniques BIODEV2030 phase 2 dans les pays s'appuient sur ces stratégies pour orienter l'élaboration d'un premier draft de note conceptuelle de projet territorial.

Le deuxième objectif principal de cette mission est de **renforcer la qualité des notes conceptuelles** en accompagnant l'équipe projet dans leur révision et leur alignement avec les exigences de financement. Cet appui permettra d'améliorer la structuration des propositions et de maximiser leur conformité aux critères d'éligibilité. Un renforcement des capacités des équipes projet dans les pays pourra être prévu à travers des recommandations ciblées et la diffusion d'une méthodologie.

Un appui technique pourra être mobilisé pour ajuster certaines notes conceptuelles en fonction des référentiels existants et des outils de mesure reconnus (ex : standard global de l'UICN sur les SFN, approche Nature Positive, métrique STAR, ...). L'objectif est de préciser *ex ante* les impacts attendus des projets territoriaux en cours de construction en matière de biodiversité et de développement économique, renforçant ainsi une meilleure prise en compte des exigences des différents dispositifs de financement.

**Ainsi, une stratégie efficace de mobilisation des financements pour les projets territoriaux BIODEV2030 sera ainsi développée, en tenant compte des contextes**



**nationaux, sectoriels et du type de projet concerné** et les notes conceptuelles de projet seront bonifiées et mieux alignées avec les exigences de bailleurs.

En complément, un accompagnement technique sera mis en place afin d'adapter les notes conceptuelles aux référentiels existants et aux outils de mesure reconnus, tout en garantissant leur conformité aux critères d'éligibilité des bailleurs.

Cette mission joue un rôle clé dans le renforcement des capacités de BIODÉV2030 à sécuriser des financements pour la mise en œuvre de solutions positives pour la nature, tout en garantissant une adéquation optimale entre les besoins des projets et les attentes des bailleurs.

## 4. Objectifs spécifiques de la mission

A la fin de la mission, les objectifs spécifiques clés suivants devront avoir été atteints :

1. **Cartographier les opportunités de financement** jugées *a priori* pertinentes: Décrire les mécanismes financiers existants adaptés aux projets territoriaux de transition vers des pratiques positives pour la nature dans les 15 pays concernés, en analysant les critères d'éligibilité des bailleurs.
2. **Analyser les tendances récentes des financements internationaux** : Suivre l'évolution des mécanismes financiers liés à la biodiversité et au développement durable et formuler des recommandations adaptées à l'équipe de coordination du projet.
3. **Définir des stratégies, par pays ou groupe de pays, de mobilisation des financements** : élaborer de fiches synthétiques, élaborées par pays et/ou par région, identifiant les mécanismes de financement disponibles, analysant les écarts existants entre le projet en cours de construction et ces financements et faisant des propositions adaptées. , Ces fiches pays ou groupe de pays comprendront des narratifs thématiques et transversaux en vue d'actions de plaidoyer ciblées auprès des bailleurs. Certains des narratifs construits devront également être pertinents pour les équipes Sièges du WWF-France et de l'UICN dans leurs actions de plaidoyer transverses.
4. Pour 6 à 8 des pays de la Phase 2 de BIODÉV2030, **renforcer la qualité des notes conceptuelles** : Examiner, ajuster et compléter les notes conceptuelles afin de les aligner avec les exigences des bailleurs et si possible intégrer des indicateurs robustes mesurant les impacts en matière de biodiversité et de développement économique et territorial. S'assurer que les fiches projet intègrent bien les références et outils de mesure clés (ex : standard global de l'UICN sur les SFN, approche Nature Positive, métrique STAR...). Sur la base de la révision de certaines notes conceptuelles, élaborer et diffuser une méthodologie ainsi que des critères clairs pour faciliter la révision des autres notes conceptuelles par l'équipe du projet.
5. **Mettre à disposition de l'équipe projet de BIODÉV2030 des ressources pour faciliter l'accès aux financements** : Fournir des outils pratiques, incluant des modèles de dossiers de soumission, des lignes directrices et des recommandations adaptées aux exigences des bailleurs.
6. **Renforcer les capacités des acteurs**: En fonction des besoins et des types de mécanismes de financement identifiés, deux ou trois sessions adaptées aux besoins spécifiques des équipes projet et de leurs partenaires nationaux pourront être organisées (à dupliquer par langue FR/EN). Ces sessions fourniront des outils pratiques et des



conseils méthodologiques pour structurer efficacement les demandes de financement et optimiser leurs chances de succès.

## 5. Méthodologie suggérée

### **Proposition de critères structurants pour élaborer les stratégies de mobilisation de financements**

Nous suggérons trois critères structurants pour les stratégies de mobilisation de financements à construire.

#### Distinguer des bailleurs

L'identification des mécanismes de financement et des bailleurs constitue une étape essentielle pour garantir la viabilité financière des projets engagés. Cette mission analysera ainsi en profondeur les sources potentielles de financement, en s'appuyant sur une diversité d'acteurs impliqués dans le soutien aux initiatives de développement durable et de conservation de la biodiversité. Parmi les principaux bailleurs multilatéraux, la Banque mondiale, l'Union européenne (UE) et le Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF) jouent un rôle clé en finançant des projets liés à la biodiversité, à l'adaptation au changement climatique et à la gestion durable des ressources naturelles. De même, des banques de développement régionales, telles que la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Banque Asiatique de Développement, proposent des instruments financiers spécifiques pour soutenir des initiatives territoriales. Les agences bilatérales, telles que l'AFD ainsi que les agences de coopération du Royaume-Uni, de l'Allemagne (GIZ, KfW) et des pays scandinaves, sont également des partenaires stratégiques en matière de financement de projets environnementaux. D'autres fonds spécialisés, comme le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et le Fonds Vert pour le Climat (GCF), offrent des opportunités de financement complémentaires en soutenant des initiatives à fort impact environnemental et social. Des plateformes telles que Finance Resources for Biodiversity (FIRE) du PNUD peuvent jouer un rôle clé dans la facilitation de ce travail de cartographie des financements disponibles.

#### Distinguer les pays

Selon les spécificités des pays et la nature des projets développés, différents types de financements pourront être mobilisés, notamment des subventions, des prêts et des garanties. L'objectif est d'assurer une adéquation optimale entre les besoins des initiatives et les opportunités de soutien disponibles.

Les stratégies de financement doivent être adaptées aux réalités économiques et institutionnelles des pays concernés, qui influencent le choix des mécanismes financiers les plus appropriés. Ainsi, en suivant une catégorisation pratiquée par l'OCDE, les pays de BIODÉV2030 peuvent être regroupés en trois catégories selon leur niveau de développement et leurs enjeux spécifiques.

Les **pays à faible revenu** (Éthiopie, Madagascar, Mozambique, Ouganda, Guinée) sont confrontés à des défis structurels majeurs, notamment une forte dépendance à l'aide



internationale, une capacité institutionnelle limitée et une vulnérabilité aux chocs climatiques. Ils sont principalement éligibles aux subventions et aux prêts à taux très bas.

Les **pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure** (Bénin, Kenya, Sénégal, Cameroun, République du Congo, Guyana) disposent d'une économie plus dynamique, bien qu'ils soient encore confrontés à des défis en matière d'infrastructures et de diversification économique. En plus des subventions, ils peuvent accéder à des financements hybrides combinant subventions et prêts concessionnels avec des investissements privés et des partenariats public-privé.

Les **pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure** (Fidji, Gabon, Tunisie, Viet Nam) bénéficient d'une économie plus diversifiée et d'un accès facilité aux financements commerciaux, bien que certains secteurs restent dépendants de l'aide internationale pour des projets environnementaux et climatiques. Ils peuvent mobiliser des financements hybrides, associant des fonds publics à des investissements privés, ainsi que des outils financiers innovants tels que les obligations vertes, les fonds d'investissement durables, les mécanismes fiscaux ou encore les certificats ou crédits biodiversité, qui constituent des leviers stratégiques pour garantir la viabilité financière de leurs projets.

En adaptant les stratégies de mobilisation des financements à ces réalités nationales, il est possible d'optimiser l'accès aux ressources et de maximiser l'impact des initiatives en faveur de la transition vers des pratiques positives pour la nature.

#### Distinguer les types de projets territoriaux

La stratégie de mobilisation des financements sera également définie en fonction des types de projets territoriaux mis en place, qui englobent une variété d'approches visant à concilier biodiversité, développement économique et aménagement des territoires.

Certains projets visent la **transformation des pratiques productives d'un secteur économique** à l'échelle d'un territoire spécifique, qu'il s'agisse d'une région, d'une province ou d'un paysage. L'objectif est d'améliorer la durabilité des systèmes de production en conciliant conservation de la biodiversité et développement économique. Cela peut inclure, par exemple, la transition vers des pratiques agricoles agroécologiques, l'adoption de techniques de pêche durable ou encore la gestion forestière responsable. Ces initiatives impliquent souvent un accompagnement des acteurs locaux, la mise en place d'incitations financières et l'intégration de normes environnementales dans les chaînes de valeur.

D'autres projets adoptent une approche plus transversale et multi-sectorielle à l'échelle d'un même territoire, en mettant en place des **plans d'action biodiversité multisectoriels** qui ciblent plusieurs secteurs à la fois afin de réduire globalement les pressions sur la biodiversité à l'échelle d'un territoire (et ce, pour éviter que certains acteurs bénéficient des effets positifs des actions d'autres, sans fournir eux-mêmes d'efforts, il en va de l'acceptabilité sociale des projets et donc de leur efficacité).

Les deux grands types de projets évoqués ci-dessus peuvent combiner des mesures à l'échelle territoriale de protection des écosystèmes, des actions de restauration écologique, des changements de pratiques productives sectorielles et, à l'échelle nationale, des réformes des politiques publiques sectorielles.



La mission contribuera ainsi à **affiner la typologie des projets territoriaux**, tout en favorisant les initiatives régionales et les projets conjoints sur des thématiques d'intérêt commun entre les pays où le projet est mis en œuvre par le WWF et ceux où il est déployé par l'UICN.

### Sources d'information

La mission repose sur une expertise confirmée en financement du développement et de la biodiversité et requiert une excellente connaissance des mécanismes de financement internationaux et régionaux.

Les principales sources d'information suggérées sont :

- (i) la littérature du projet, en partie disponible sur [le site web BLODEV2030](#) et notamment :
  - les rapports produits lors de la phase 1 du projet (diagnostics des menaces et diagnostics sectoriels ; engagements volontaires), [ici](#),
  - Les fiches analyse pays sur l'identification des instruments de politiques publiques (sectorielles, économiques et commerciales) et les propositions de réformes, [ici](#),
- (ii) des entretiens avec l'équipe de coordination du projet (IUCN siège, WWF France, Expertise France)
- (iii) des entretiens avec les porteurs des projets territoriaux (par visio-conférence) :
  - Assistants techniques / Chargé(e)s de projet dans les pays,
  - Points focaux nationaux CDB et/ou représentants sectoriels ;
- (iv) des entretiens avec les équipes Ambassades de France, et AFD dans les pays ;
- (v) **des entretiens avec les bailleurs ciblés pour le financement des projets territoriaux.**

## 5.1 Phases de la mission

La mission sera menée en trois phases :

- Démarrage et cadrage de la mission avec l'équipe de coordination du projet (WWF-France et UICN)
- Analyse des mécanismes de financement et proposition d'une stratégie de mobilisation des financements
- Appui à l'orientation des projets territoriaux et révision de six à huit notes conceptuelles des 15 pays

Les livrables de chaque phase devront être remis à la fin des étapes correspondantes, comme précisés dans le tableau synoptique ci-dessous.

Phases de  
l'évaluation

Activités clés

Livrables et réunions

<b>Démarrage et cadrage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion de cadrage : une réunion sera organisée pour s'accorder sur les objectifs de la mission, le chronogramme, la méthodologie et les livrables attendus.</li> <li>- Identification et collecte des ressources</li> <li>- Des entretiens préliminaires pourront être menés avec des staff WWF/UICN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion de cadrage avec le groupe de pilotage</li> <li>• Validation de la note de cadrage proposée par le consultant</li> </ul>
<b>Analyse des mécanismes de financement et proposition de stratégies de mobilisation des financements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretiens avec des experts et bailleurs</li> <li>- Identification, dans chaque pays BIODÉV2030, de deux à trois mécanismes de financement adaptés synthétisés dans une « fiche pays »</li> <li>- Proposition d'une stratégie sur la mobilisation de financement pour les projets territoriaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion intermédiaire : restitution des entretiens et discussions sur chacun des objectifs spécifiques de la mission</li> <li>• Validation de la stratégie de mobilisation des financements et des fiches synthétiques pays</li> </ul>
<b>Appui à l'orientation des projets territoriaux et révision des notes conceptuelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relecture des « notes conceptuelles projet » en fonction des exigences des bailleurs, avec l'intégration d'indicateurs d'impact pertinents et robustes pour renforcer leur crédibilité et attractivité.</li> <li>- Diffusion d'une méthodologie et de critères pour faciliter la révision des autres notes conceptuelles par l'équipe du projet.</li> <li>- Mise à disposition de ressources pour faciliter l'accès aux financements identifiés (dossier, lignes directrices, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échanges avec les équipes projets dans les pays pour présenter le(s) mécanisme(s) identifié(s) et proposer une stratégie à adopter</li> <li>• 6 à 8 notes conceptuelles de projet révisées</li> <li>• Réunion de clôture de la mission avec l'équipe de coordination du projet</li> </ul>

## 5.2 Livrables attendus

Les livrables suivants sont attendus de la mission. Ils devront être soumis par email sous format Word à l'équipe projet.

Livrables	Description	# pages max.
<b>Note de cadrage</b>	Cette note contiendra : <ul style="list-style-type: none"> <li>• un rappel du contexte et des objectifs de la mission (max 1 page)</li> <li>• méthode proposée avec une première liste de rencontres avec des experts et bailleurs</li> <li>• le programme de travail</li> <li>• le calendrier des réunions</li> </ul>	5
<b>Stratégies de mobilisation des</b>	Ces stratégies comprendront :	30 pages hors

<b>financement et fiches synthétiques pays/région</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une analyse approfondie des tendances et des évolutions des financements internationaux, mettant en lumière les dynamiques actuelles et les opportunités émergentes ;</li> <li>• L'identification des mécanismes de financement les plus pertinents pour les projets territoriaux (pouvant inclure un volet « réforme de politiques publiques nationales »), accompagnée de fiches synthétiques détaillant les bailleurs clés et leurs critères d'éligibilité par pays ;</li> <li>• Des recommandations stratégiques visant à optimiser l'adéquation entre les besoins spécifiques des initiatives et les opportunités de financement disponibles ;</li> <li>• Des argumentaires thématiques et transversaux ;</li> <li>• Une feuille de route opérationnelle définissant les actions prioritaires pour mobiliser efficacement ces financements, incluant des mesures de plaidoyer ciblées auprès des bailleurs.</li> </ul>	annexes et 2 pages pour les fiches pays
<b>Les notes conceptuelles des projets territoriaux révisés</b>	Les notes conceptuelles de projet seront renforcées en intégrant les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter les fiches projets afin de garantir leur alignement avec les exigences des bailleurs.</li> <li>• Intégrer des indicateurs fiables et pertinents permettant d'évaluer les impacts en matière de biodiversité ainsi que de développement économique et territorial.</li> </ul>	Notes conceptuelles relues en suivi des modifications

## 6. Organisation de la mission

### 6.1 Pilotage et gouvernance de la mission

La mission de consultance sera gérée par un groupe de pilotage composé de représentants de l'UICN Siège et du WWF-France, et pourra être complétée par des personnes en charge de la coordination chez Expertise France.

Les fonctions principales des membres de ce groupe de pilotage sont :

- De faciliter les contacts entre l'équipe de consultance et certaines parties prenantes du projet,
- De s'assurer que l'équipe de consultance ait accès à toutes les sources d'information et de documentation liées au projet,
- De suggérer des orientations au fil de la mission,
- D'organiser des réunions de cadrage et de suivi avec l'équipe de consultance,
- De valider les déroulés de réunions et livrables,
- De rassembler et consolider les retours et commentaires sur les livrables produits par l'équipe de consultance,

- De s'assurer de la bonne communication des conclusions et recommandations de l'évaluation aux utilisateurs et aux autres destinataires éventuels.

## 6.2 Calendrier

Il est attendu que la mission se termine fin Mars 2026 au plus tard.

Activités / étapes	Lieu	Echéance
Réunion de cadrage	A distance	Fin avril 2025
Revue de littérature, conduite d'entretiens et Analyse	A distance et	Mai 2025
Présentation des premiers résultats	A distance	Début juin 2025
Présentation de la stratégie au groupe de pilotage	A distance	Septembre 2025
Relecture des notes conceptuelles et argumentaire programmatique terrain	A distance	Entre septembre 2025 et Février 2026
Réunion de restitution finale	Paris si possible	Mars 2026

Les candidats devront proposer dans leur offre un plan de travail détaillé incluant les jours travaillés par activité/mission et par membre de l'équipe d'évaluation, ainsi que les dates et lieux indicatifs. Ce plan de travail sera discuté et validé lors de la réunion de cadrage.